

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 JANVIER 2018

DELIBERATION N°2018.00007

**AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA PLAGNE A SAINT-PAUL-EN-JAREZ –
APPROBATION DU DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION
D'UTILITE PUBLIQUE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 19 janvier 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET,
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,
M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Gilles ESTABLE, M. Robert KARULAK, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Marc ROSIER, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 JANVIER 2018

**AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA PLAGNE A SAINT-PAUL-EN-JAREZ –
APPROBATION DU DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION
D'UTILITE PUBLIQUE**

Cette opération, sous maîtrise d'ouvrage Saint-Etienne Métropole, consiste en une mise au gabarit de la rue de la Plagne existante et son extension jusqu'à la RD7. Le carrefour d'accroche sur la RD7, la création de poche de stationnement, ainsi que le déploiement de réseaux secs et humides, sont également compris dans le projet.

Cette opération nécessite diverses acquisitions foncières.

Il convient d'engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique afin de constituer un cadre de référence pour les négociations foncières et de procéder aux expropriations nécessaires en cas d'échec des négociations amiables.

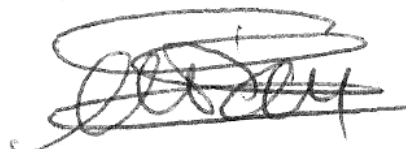
Un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'Utilité Publique (DUP) a été constitué en vue d'obtenir l'arrêté préfectoral déclarant l'utilité publique.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique joint en annexe à la présente délibération,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à solliciter auprès du Préfet de la Loire, l'ouverture de l'enquête préalable à la DUP, ainsi que le prononcé de la DUP à l'issue de l'enquête.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU